

| | | | | | |
|-----------------------|----------|---------------------|-----------------------------|---|-----------|
| Date rédaction | 07/2024 | Lieu | Pôle de proximité des Pieux | Version | V1 |
| Rédacteur | DMPA/APN | Date réunion | 27/06/2024 | G:\8-Agences Portuaires\AP Nord\01 Ports\6 Dielette\Conseil portuaire\CP 2024\1er semestre 2024\CR CP DILL\20240627 APN Dielette-compte rendu-CP.docx | |

| Prénom et nom | Organisme | Pr | Ex |
|---|------------|-------------------------------------|-------------------------------------|
| Membres du conseil portuaire | | | |
| M. Yvan Taillebois | Président | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Représentants du concessionnaire | | | |
| M. Jacques Viger | Titulaire | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Mme Manuela Mahier | Titulaire | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| M. Jacques Leseigneur | Suppléant | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| M. Jacques Capelle | Suppléant | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Représentantes du conseil municipal de Flamanville | | | |
| M. Franck Brisset | Titulaire | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| M. Éric Tellier | Suppléant | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Représentants du conseil municipal de Tréauville | | | |
| Mme Danièle Reignier | Titulaire | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| M. Mickaël Guinet | Suppléant | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Représentants personnel du concessionnaire | | | |
| Mme Emilie Olivier | Titulaire | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| M. Etienne Andrieu | Suppléant | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Représentants personnel gestion des ports | | | |
| M. Thierry Leteissier | Titulaire | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| M. Arnaud Leroux | Suppléant | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Représentant de l'activité pêche | | | |
| M. Vincent Lecarpentier | Titulaire | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| M. Christophe Pilard | Suppléant | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| M. Julien Ernouf | Suppléant | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Représentants de l'activité plaisance | | | |
| M. Guy Corlays | Titulaire | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| M. Denis Harnois | Titulaire | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| M. Alain Yvard | Titulaire | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| M. Patrick Simon | Titulaire | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| M. Pascal Gaignon | Titulaire | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| M. Alain Cossé | Suppléant | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| M. Dominique Jean | Suppléant | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| M. Christian Guiraudies | Suppléant | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| M. Luc Auroy | Suppléant | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| M. Marc Lepesqueux | Suppléant | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Représentants de l'activité commerce | | | |
| M. Olivier Normand | Titulaire | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| M. Michel Traisnel | Titulaire | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Mme Nelly Depardieu | Suppléante | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| M. Dominique Louzeau | Suppléant | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |

| Autres participants | | | |
|---------------------|---|-------------------------------------|--------------------------|
| M. Lissillour | Directeur du pôle de proximité des Pieux | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| M. Stéphane Gautier | Directeur de la mer, des ports et des aéroports | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

Le conseil portuaire du port de Diélette s'est réuni le 27 juin 2024, au pôle de proximité des Pieux sous la présidence de **M. Taillebois**, représentant le président du conseil départemental. **M. Taillebois** remercie les membres pour leur présence et invite **M. Leteissier** à procéder à l'appel des membres et constate que le quorum est atteint.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 1ER DECEMBRE 2023

M. Taillebois demande s'il y a des commentaires sur ce compte-rendu. Aucune remarque n'étant formulée, le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

RAPPORT D'ACTIVITÉ DU PORT 2023

M. Leteissier présente le rapport d'activités 2023, communiqué par le concessionnaire.

Activité pêche :

Nombre de navires professionnels recensés :

2023 : 6

2022 : 6

Nombre de navires professionnels de passage recensés :

2023 : 11

2022 : 12

M. Leteissier indique que les chiffres sont globalement identiques à ceux de 2022.

Activité commerce :

Il y a eu 12 733 passages sur les liaisons vers les îles Anglo-Normandes recensés par la compagnie Manche Îles Express (6 684 en 2022).

M. Normand confirme que 2023 a été globalement une bonne année mais qu'elle aurait pu être encore meilleure sans l'avarie du Victor Hugo. Cette avarie a contraint la société à repositionner le bateau le Granville pour permettre des départs depuis les 3 ports de Granville, Barneville-Carteret et Diélette. Il mentionne que 2024 est sur la même tendance voire un peu meilleure.

M. Gautier indique que la saison 2024 sera réalisée avec un seul bateau car le Victor Hugo ne sera pas réparé. Il indique que le taux de remplissage est plus important avec un seul navire et que le Granville navigue plus souvent et parfois à vide lors de repositionnement.

Activité plaisance

M. Leteissier donne les chiffres de fréquentation de la plaisance concernant l'année 2023 :

- nombre de bateaux à l'année : 361 (331 en 2022)
- nombre de bateaux visiteurs : 677 (712 en 2022)
- nombre de nuitées visiteurs : 2 183 (1 798 en 2022)

M. Gautier met en avant l'augmentation de 10% du nombre de bateaux à l'année.

Mme Olivier indique qu'il s'agit d'une moyenne sur l'année mais progression mais qu'il y a bel et bien une progression.

BUDGET PRIMITIF

Le budget primitif 2024 a été voté par le conseil communautaire de l'agglomération Le Cotentin, le 13 avril 2024. Il est équilibré.

BUDGET PRIMITIF 2024

Le budget primitif 2024 a été voté par le conseil d'agglomération du Cotentin, le 13 avril 2024, il est prévu équilibré.

- section d'exploitation :

- charges d'exploitation

1 655 920 € - (hors opérations d'ordre entre sections : 1 358 826 €)

- produits d'exploitation

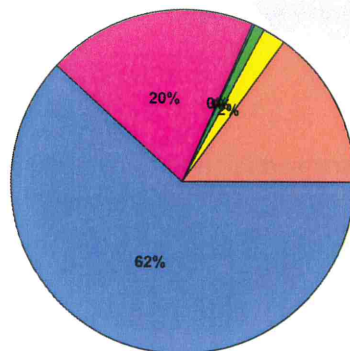
1 730 089 € - (hors opérations d'ordre entre sections : 1 475 784 €)



BUDGET PRIMITIF 2024

Section d'exploitation - Charges

1 655 920 €



■ Charges à caractère général 1 022 707 €

■ Charges de personnel 327 196 €

■ Autres charges gestion courante 3 710 €

■ Charges financières 16 107 €

■ Charges exceptionnelles 36 200 €

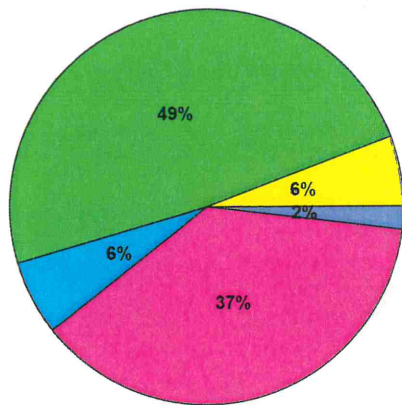
■ Dotations aux provisions 250 000 €



BUDGET PRIMITIF 2024

Section d'exploitation - Produits

1 730 809 €



- Atténuation de charges 33 000 €
- Ventes de produits 648 500 €
- Autres produits 106 010 €
- Subventions d'exploitation 843 887 €
- Produits exceptionnels 98 692 €



BUDGET PRIMITIF 2024

- section d'investissement

- Dépenses d'investissement

329 407 € - hors opérations d'ordre entre sections : 342 978 €

- Recettes d'investissement

253 238 € - hors opérations d'ordre entre sections : 290 584 €



Questions :

M. Cossé demande pourquoi les frais de personnel augmentent alors que 2 agents ne sont pas remplacés hors saison et soucis liés aux remplacements.

M. Lissilour répond que les décisions n'étaient pas actées au moment de l'établissement du budget. Il tient compte de l'évolution normale des salaires. M. Lissilour confirme que deux agents sont partis et qu'ils ne seront pas remplacés par des titulaires mais uniquement par des saisonniers en saison.

M. Cossé note que les produits d'exploitation n'augmentent pas dans le budget alors que les redevances ont augmenté de 4%.

Mme Olivier répond que les produits d'exploitation du budget primitif sont basés sur le réalisé de l'année précédente et ne tiennent compte ni de l'augmentation des redevances, ni des nouveaux contrats. Ils sont établis avec prudence au budget primitif et sont réajustés au réel dans le compte administratif.

POINT SUR LES TRAVAUX

Travaux dans le périmètre de la concession réalisés en 2023

- réfection ancienne cale de mise à l'eau : 32 167 € HT ;
- assistance à maîtrise d'ouvrage pour réfection du bloc sanitaire Ouest : 20 000 € HT ;
- changement étriers ponton C : 12 900 € HT ;
- changement anneau ponton O : 5 720 € HT.

Travaux dans le périmètre de la concession en cours ou prévus en 2024

- réfection ancienne cale mise à l'eau : 60 394 € HT ;
- AMO bloc sanitaire Est (+études complémentaires) : 40 000 € HT ;
- pierres de couronnement : 60 000 € HT.

Mme Olivier informe que la réfection de l'ancienne cale est terminée. Les autres petits travaux annexes seront réalisés aux prochaines marées. Mme Olivier informe également que la consultation relative à l'AMO du bloc sanitaire est en cours de modification avec quelques changements suite à la précédente consultation infructueuse. Elle informe enfin que les travaux sur les pierres de couronnement de la jetée Ouest seront réalisés à la suite.

M. Cossé mentionne que les travaux sur les pierres de couronnement doivent impérativement être réalisés avant l'automne et les prochaines tempêtes sous peine de gros dégâts à venir.

M. Lissilour indique que le budget relatif à ces travaux est inscrit et que le dossier est en consultation.

POINT SUR LA RECEPTION ET LE TRAITEMENT DES DECHETS

M. Auroy signale que les poubelles du port de Diélette sont utilisées par des personnes extérieures au port. Il alerte sur l'état de propreté des poubelles. Il estime qu'elles ne sont pas assez nettoyées et qu'elles sentent rapidement mauvais.

Mme Olivier répond que les colonnes ont été nettoyées il y a 3 semaines et qu'un service est dédié à cela. L'aire de récupération des déchets est régulièrement balayée.

M. Auroy informe que des voitures s'arrêtent tous les jours pour déposer des déchets.

Mme Olivier répond que la fermeture des poubelles au public peut être rediscutée. Cette solution n'avait pas été retenue précédemment pour ne pas générer de dépôts sauvages sur le port. Une concertation peut être organisée entre les usagers, les communes et la communauté d'agglomération Le Cotentin.

M. Auroy indique que soit on ne modifie pas l'usage mais on prévoit un nettoyage fréquent, soit on limite l'usage. La propreté est un critère important pour les visiteurs. Une attention particulière devra être portée cette année sur cet aspect.

M. Cossé précise qu'il n'y a pas d'autres points d'apport volontaire que le port. Une partie des déchets comptabilisés sur le port ne sont pas des déchets générés des plaisanciers.

M. Leteissier répond que seuls les déchets déposés à la déchetterie portuaire sont comptabilisés comme déchets portuaires.

M. Auroy demande si les services seront réactifs en cas de pic de dépôt.

Mme Olivier répond que la collecte des déchets est effectuée deux fois par semaine et que cela devrait être suffisant. Il serait peut-être possible d'organiser un passage supplémentaire mais cela ne dépend pas du port.

Le tableau de synthèse des déchets collectés est présenté ci-dessous :

PORT DE DIELETTE
TYPES ET QUANTITES DE DECHETS D'EXPLOITATION DES NAVIRES ET DE RESIDUS DE
CARGAISON RECUS ET TRAITES :

Déchets d'exploitation :

| Catégories | Dénomination | Quantités 2023 | Coût |
|--|---|--|------|
| DECHETS D'EXPLOITATION SOLIDES | | | |
| Déchets ménagers et assimilés | déchets de cuisine | Tonnes | |
| | déchets de tissus d'animaux (pêche) | | |
| Verre | verres ordinaires | Tonnes | |
| Fûts et emballages | cartons d'emballage | Tonnes | |
| | emballages plastiques | | |
| | cagettes en polystyrène | | |
| | papiers d'emballage | | |
| Métaux (hors fûts et contenants) | dragues | m³ | |
| | chaînes | | |
| | câbles | | |
| Plastiques (hors emballages) | films en plastique | 1,5 Tonnes Benne pêche | |
| | filets de pêche | | |
| | bacs « halle à marée » | | |
| Palettes et cagettes en bois | palettes en bois | m³ | |
| Déchets souillés par des substances dangereuses | ustensiles souillés par un produit dangereux | 0,222 tonnes + 0,214 tonnes de pateux/produits de bricolage | |
| | chiffons en tissu souillés par des produits dangereux | | |
| | filtres à huile | | |
| | filtres à gasoil/essence | | |
| | pinceaux | | |
| | bois de coque de navire | | |
| Emballages et déchets d'emballages de substances dangereuses | bidons d'huile vides | 1,385 tonnes | |
| | contenants de peinture | | |
| | contenants de produits nettoyants | | |
| | contenants de produits dégraissants | | |
| | contenants de produits de lubrification | | |
| Piles et accumulateurs | piles usagées | Kg | |
| | batteries | Unités | |
| DECHETS D'EXPLOITATION LIQUIDES | | | |
| Huiles et combustibles liquides usagés | huiles de vidange | 0,9 tonnes | |
| | jus de cale | | |
| Eaux de vannes | eaux noires | | |
| | eaux grises | | |

VI QUESTIONS DIVERSES :

M. Cossé interroge sur le devenir de la concession et aimerait savoir où en est la réflexion.

M. Lissilour excuse l'absence de Mme Mahier et répond que l'état actuel des discussions ne permet pas d'organiser une réunion d'information car les échanges sont toujours en cours et rien n'est encore définitivement acté.

M. Gautier confirme qu'un travail est en cours avec la communauté d'agglomération Le Cotentin, les communes et le Département et que la définition de la trajectoire pour les années à venir devrait être arrêtée d'ici septembre ou octobre. Il est complexe de modifier un contrat de concession mais un accord est proche. Le Département attend encore quelques garanties.

M. Cossé indique qu'un programme pluriannuel de travaux devait être établi, comme mentionné dans le précédent compte-rendu.

M. Gautier répond que le programme de travaux de remise en état du port fait partie des éléments de négociation. Il pourra probablement être présenté au prochain conseil portuaire. Le fonctionnement du port nécessite des subventions d'exploitation et le Département attend encore des engagements sur ce point. L'objectif est d'assurer la pérennité et le maintien du port. Une réunion d'information aux usagers sera organisée dès que possible en dehors du conseil portuaire.

M. Auroy demande ce qu'il en est des cases commerciales libres.

Mme Olivier répond que la case située à côté de l'effet papillon est pourvue et que le commerce ouvrira en septembre. Pour la case ancienne occupée par la Cambuse, l'appel à candidature sera lancé dans les prochains jours. **Mme Olivier** indique qu'elle a déjà reçu quelques candidatures spontanées.

M. Auroy indique que des nouveaux résidents du port et des visiteurs font des remarques au sujet de la connexion wifi qui est quasi inexistante. Elle ne fonctionne qu'un jour sur trois en capacité limitée. Cela entraîne une perte de visiteurs et cela n'est pas attractif. Le service rendu ne correspond pas sur ce point au service payé. Il demande qu'une solution soit apportée.

Mme Olivier répond que le problème survient principalement à l'extrémité du ponton B. La recherche de la cause et de la solution est en cours.

M. Auroy précise que cela concerne le ponton visiteurs également.

Mme Olivier explique que prestataire actuel propose des solutions d'amélioration et qu'un nouveau prestataire sera bientôt retenu. L'étude de résolution est en cours. L'objectif est d'améliorer le débit. La situation est encore plus problématique du fait de l'absence de couverture mobile sur une grande partie du port, qui se trouve en zone blanche.

M. Auroy indique avoir essayé tous les opérateurs téléphoniques sans succès.

Mme Olivier qu'il est rageant de voir qu'il y a la 5G du côté de l'école de voile. Le réseau Wifi du port est ancien. Il a été créé il y a 10 ans pour borner sur les pontons. Avoir un réseau Wifi de qualité est un des challenges à relever par le port.

M. Auroy alerte sur le mauvais état des gateways du ponton B qui accueille les plus gros bateaux. Il indique que 2 gateways ont cassé lors de la tempête Ciaran en raison de silentbloks usés et que d'autres gateways sont usés. Il mentionne qu'il y a moins de dégâts lorsque tous les emplacements sont occupés car cela forme un bloc qui se comporte mieux en cas de tempête. Il déplore également aussi la mousse qui provient de la rivière la Diélette quand il pleut. Les pontons sont restés une semaine sans nettoyage avant que la pluie n'effectue le travail. Un nettoyage des bornes a été demandé en février et n'a toujours pas eu lieu et les bornes sont très sales.

Mme Olivier répond que ça va être fait prochainement et qu'un entretien général des pontons et des gateways est prévu cet été. Le ponton C est déjà traité et le ponton B sera traité prochainement. Elle indique que les nouveaux pontons et gateways sont de moins bonne qualité et ne tiendront pas aussi longtemps que les anciens.

M. Auroy mentionne que pendant les coups de vent, des bateaux sont mal amarrés et que cela constitue un danger pour les équipements et pour le personnel. Il évoque la responsabilité des usagers et demande si une pénalité financière pourrait être intégrée dans les AOT délivrées.

Mme Olivier indique que le port relance les usagers et diffuse régulièrement des informations en ce sens.

M. Auroy répond que sans pénalité financière, rien ne changera.

M. Leteissier précise qu'un bateau est une propriété privée. Il n'est pas possible de remplacer des amarres qui ne sont pas cassées et de mettre ce changement à la charge du propriétaire. Une solution possible serait d'imposer le doublement des amarres.

M. Auroy mentionne la vitesse excessive de certains plaisanciers dans le port et voudrait plus de discipline et plus de respect des règles.

M. Cossé précise que cela concerne toujours les mêmes et que cela représente un petit pourcentage des plaisanciers.

M. Leteissier informe que 2 plaisanciers qui passaient au feu rouge pendant les manœuvres de retournement du bateau à passagers ont reçu un avertissement hier soir.

M. Auroy demande s'il y a moins de problème de stationnement dans l'avant-port.

Mme Olivier répond qu'il n'y a pas de problème pour le moment. Il y a une tolérance uniquement hors saison. Le port ferait une information si jamais la situation était amenée à se tendre.

Pour information, Mme Reigner indique que la commune de Tréauville tente de relancer le marché le dimanche mais qu'elle a beaucoup de mal à relancer l'activité.

M. Auroy mentionne que des commerçants, dont des grilleurs, sont partis sur d'autres marchés et il sera difficile de les faire revenir.

Mme Olivier confirme que les grilleurs sont très difficiles à trouver et que les autres commerçants ne viennent pas s'il n'y a pas de grilleurs.

M. Leseigneur confirme qu'il est difficile de maintenir les marchés locaux car une partie de commerçants subie la concurrence de la vente par internet.

Aucune autre question n'étant soulevée, **M. Taillebois** remercie les participants et lève la séance.

Saint-Lô, le 19 septembre 2024

Le président du conseil portuaire,



Yvan Taillebois